

Ludovic Chaleroix a parcouru toutes les vallées à l'ouest de Poitiers pour décrire et analyser les dynamiques des paysages de l'eau, entre pression urbaine et mutations agricoles

Nouveaux paysages de l'eau

A l'ouest de Poitiers, les paysages situés entre les vallées du Clain et de l'Auxance sont redessinés sous la pression urbaine et les mutations agricoles. La complexité qui en résulte traduit des logiques de développement souvent contradictoires et parfois très anciennes. Ludovic Chaleroix a étudié «les dynamiques des paysages de l'eau entre Clain et Auxance», dans le cadre d'un mémoire de maîtrise de géographie placée sous la direction de Michel Périgord, maître de conférences à l'Université de Poitiers. Ce travail remarquable permet de mieux comprendre ce territoire et de faire émerger deux notions importantes : les paysages de l'eau à la conquête des plateaux et les carrefours paysagers comme facteur d'identité.

L'Actualité. – Le territoire que vous avez étudié est à dominante rurale. Pourquoi avoir intégré Poitiers et des communes urbaines ?

Ludovic Chaleroix. – Lorsque j'ai commencé mon travail en 1996, je désirais limiter mes recherches à trois cantons ruraux et périurbains, Vouillé, Lusignan et Vivonne. En effet, ces cantons, qui formeront plus tard le «Pays des six vallées», souhaitaient alors élaborer un contrat de ruralité (signé en 1998). Je pensais qu'une étude paysagère ne pouvait qu'intéresser les élus et acteurs locaux. Ayant sans doute mal présenté mon projet, je n'ai pas réussi à les convaincre et n'ai donc pas ou peu travaillé avec eux, ce qui, finalement, m'a laissé beaucoup plus de liberté.

Etant originaire de cette région, je connaissais bien les vallées et, par exemple, il me sem-

blait évident qu'une étude du Clain ne pouvait s'arrêter aux communes de la rive gauche. D'autre part, il eut été ridicule d'ignorer la force d'attraction de l'agglomération de Poitiers. C'est pourquoi, j'ai intégré des communes du canton de la Villedieu-du-Clain et du district de Poitiers, mais sans étudier leurs paysages urbains.

«Dessiner, c'est s'astreindre à observer attentivement le paysage»

L'intérêt de l'étude paysagère tient au fait qu'elle met en avant de «nouveaux territoires» avec une nouvelle échelle d'observation qui fait abstraction des entités territoriales. Cette échelle d'observation, qui n'est ni administrative ni politique, cherche à établir une cohérence spatiale.

Mais cela peut poser d'autres problèmes quand il s'agit de réaliser des travaux d'aménagement : l'imbrication de plusieurs échelons administratifs peut condamner tout projet à rester lettre morte.

Comment avez-vous procédé sur le terrain ?

D'abord je voulais me confronter au terrain et faire un travail de description pour savoir si j'avais vraiment envie de m'orienter vers les métiers du paysage. Maintenant, j'en suis sûr. J'ai mis au point une grille de lecture assez souple pour laisser place à la subjectivité – qu'on ne peut ni ne doit évacuer – et assez structurée pour pouvoir retrouver et comparer les mêmes critères d'un parcours à l'autre.

● Propos recueillis par Jean-Luc Terradillos
Photo Sébastien Laval
Carte Ludovic Chaleroix et Luc Dufour



Après deux parcours tests, j'ai obtenu une certaine «rigidité poétique». Chaque parcours – huit au total – était établi à partir de cartes IGN (1/50 000^e et 1/25 000^e). Sac sur le dos, je partais le matin d'un point culminant situé sur un rebord du plateau, puis je traversais le fond de la vallée, avant de grimper le long du versant inexploré. Ce type de trajet offre une variation d'échelle : de la vision panoramique au départ (forme et orientation du relief, couleurs de la végétation, forme et taille des champs, limites du parcellaire, habitat et infrastructures, espaces masqués, bruits) à la description plus fouillée faite en marchant (végétation, nature du sol et du sous-sol, activités agricoles, forme et aspect du bâti, eau et rivière). Le retour à Poitiers était l'occasion de faire des descrip-

tions en voiture à l'aide d'un dictaphone. J'ai aussi réalisé des photographies aériennes.

Vous insistez sur le fait de dessiner sur le terrain.

Dessiner, c'est s'astreindre à observer attentivement le paysage. Le croquis panoramique permet de résoudre des problèmes de lisibilité, de déceler les lignes de force d'un paysage ; le souci du détail revenant plutôt à la description écrite.

Quelles sont les tendances de l'évolution des paysages de l'eau ?

Les paysages de l'eau sont menacés dans les fonds des vallées, leur espace traditionnel, et

Ludovic Chaleroux dans la vallée de l'Auxance, sur le coteau de Rochecourbe (commune de Quinçay).

conquérants sur le plateau. D'une part, les fonctions domestiques et artisanales de l'eau ont disparu depuis les années 50. Ainsi, les lavoirs et moulins sont maintenant considérés comme du «petit patrimoine» à sauvegarder, ce ne sont plus des lieux de sociabilité.

D'autre part, les prairies naturelles de fond de vallée, tant prisées au Moyen Âge, ont perdu de leur valeur foncière du fait de la concurrence des prairies artificielles. La dimension historique que j'ai voulu donner à cette étude montre que ce phénomène, qui remonte à la fin du XIX^e siècle, s'est accéléré depuis les années 60, avec la plantation massive de peupliers qui forment une barrière visuelle et interdisent souvent l'accès au cours d'eau, la disparition progressive de la polyculture et du pacage, l'absence ou presque de restructurations foncières (ces vallées sont classées hors périmètre de remembrement) qui maintient les parcelles en l'état, c'est-à-dire mal agencées et inadaptées au matériel moderne.

**«La frontière
entre le périurbain et le rural,
l'enjeu des années à venir
pour les paysagistes,
car c'est là que s'affrontent
les dynamiques
de déprise agricole
et de croissance
pavillonnaire»**

Cette déprise agricole ne concerne pas la vallée du Clain qui, à la différence des autres, plutôt encaissées, s'étend en une large plaine alluviale. Ici se développent les nouveaux paysages de l'eau. On y pratique l'irrigation avec la culture du maïs et du pois.

Sur les plateaux, les paysages conquérants sont la grande culture céréalière et industrielle. L'irrigation constitue souvent la «frange pionnière» des grandes cultures. C'est frappant dans le paysage bocager des Gâtinelles : le maïs irrigué gagne du terrain, ce qui impose de couper au fur et à mesure des haies et des arbres pour installer enrouleurs et pivots, de sorte que les mailles du bocage s'ouvrent de plus en plus pour faciliter la grande culture.

La fonction domestique de l'eau s'est aussi déplacée sur le plateau, où elle est symbolisée par le château d'eau. Cette image traduit la perte de relation entre l'approvisionnement en eau potable et sa source.

A Poitiers, lorsque j'ouvre mon robinet, je ne sais pas si l'eau provient du Clain, du captage de Fleury, de Montamisé, etc. Je ne fais même pas la relation avec le château d'eau mais plutôt – ce qui est une erreur – avec la station d'épuration qui, évidemment, se trouve dissimulée dans le fond de la vallée. Encore une image négative, largement réprouvée par notre appareil olfactif.

Considérer l'irrigation en plein été comme le gaspillage d'un bien commun, n'est-ce pas le signe d'une pression de la ville sur la campagne ?

Peut-être avez-vous remarqué qu'aucun enrouleur, qu'aucun pivot ne fonctionne le dimanche. Les agriculteurs n'ont pas le droit d'irriguer ce jour-là. Pourquoi ? Parce que le dimanche le citadin va à la campagne. Donc il ne faut pas lui montrer qu'on arrose les maïs en pleine canicule. Pourtant, ce ne serait pas si difficile à expliquer...

Le paysage traduit pleinement cette pression de la ville sur la campagne. Dans certaines vallées, la frontière entre l'urbain et le périurbain n'existe presque plus. Reste la frontière entre le périurbain et le rural, l'enjeu des années à venir pour les paysagistes, car c'est là que s'affrontent les dynamiques de déprise agricole et de croissance pavillonnaire.

Pourtant cet espace en crise génère toujours une image positive. Ce serait l'espace idéal pour venir accomplir son souhait de propriété individuelle.

Mais est-ce l'image réelle des vallées autour de Quinçay, Smarves ou Iteuil ? Le «boom» de la construction individuelle a miné le paysage. La pression est si forte que certaines communes n'ont toujours pas de plan d'occupation des sols – qui permet de maîtriser l'espace – ou l'ont révisé pour multiplier les parcelles à bâtir. Ces paysages sont malades de leur seule fonction résidentielle.

Quelle allure prend cette urbanisation ?

Dans les bourgs proches de Poitiers, la population augmente, de nouveaux équipements sont construits, la mairie devient un pôle fort. Observez les mairies rénovées. Elles ont toutes été agrandies sur le même schéma, avec des verrières et des piliers en béton ou en acier. Aucune prise en compte du bâtiment ancien et du milieu existant. Cela représente bien l'aménagement des communes périurbaines.

En observant les pavillons, il n'est pas difficile d'établir une chronologie de la construction, de la maison en sous-sol à forte pente

avec des tuiles monochromes foncées, en vogue dans les années 70, au type le plus répandu aujourd'hui que je qualifierais de provençal. Je ne dis pas qu'il faudrait construire à tout prix des maisons traditionnelles poitevines, qui sont plutôt massives et mal éclairées. Néanmoins, il n'est pas très compliqué d'améliorer le type poitevin. Cela n'exclut pas non plus la belle architecture contemporaine – rarissime sur ce territoire – qui peut parfaitement se fondre dans le paysage ou trouver sa place comme élément qualifiant.

Quelle est l'efficacité du permis de construire paysager instauré par la loi paysage ?

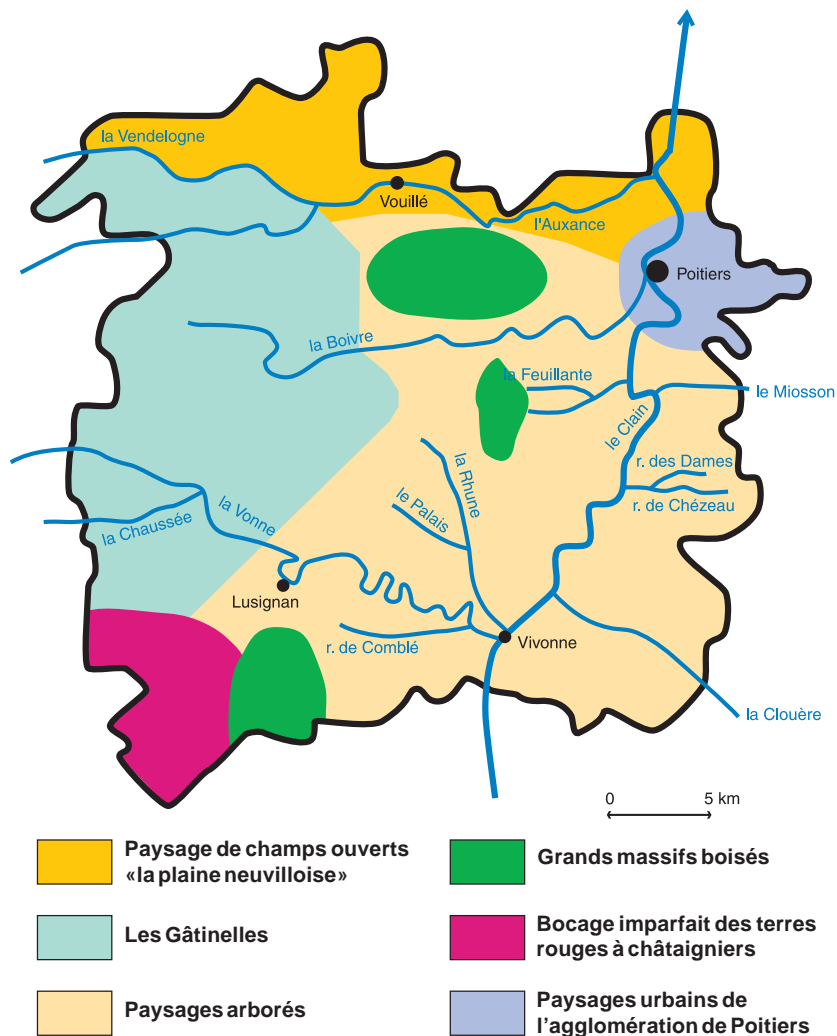
Le permis de construire paysager vise à faire prendre conscience au constructeur que son projet doit s'intégrer à l'environnement immédiat. Les permis que la Direction départementale de l'Équipement m'a présentés montrent que l'étude de l'environnement immédiat, réalisée par le particulier ou le promoteur, reste très sommaire et les effets dérisoires parce que l'échelle est trop fine.

C'est pourquoi ce permis mériterait d'être réorienté à une échelle plus large. Les communautés de communes, les contrats de ruralité ou les pays pourraient dégager des moyens pour financer des études paysagères et rédiger un document de synthèse présentant les caractéristiques du milieu et des paysages. Cela donnerait lieu à un guide délivré aux habitants et aux futurs constructeurs – mieux connaître pour mieux aménager. Façon de dépasser la fonction résidentielle et de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie.

A la recherche de l'identité de ce territoire, vous avez abouti à la notion de carrefour paysager. Pourquoi ?

Une seule image ne peut représenter ce pays. Sur environ 1 000 km², quatre dominantes paysagères se rencontrent en certains sites. D'où l'idée de carrefour paysager, qui signifie choix de perspectives visuelles. Ces lieux pourraient faire l'objet de prospective paysagère. C'est une identité plurielle, comme celle de Poitou-Charentes, région située à l'intersection des massifs Central et Armoricaïn, de l'Atlantique et du bassin Parisien. Cette notion de carrefour revêt aussi un caractère culturel, historique et économique (batailles de 507, 732, guerres de Religion, Révolution, voie de passage Nord-Sud, etc.).

Du local au national, il y a là une piste pour construire une identité territoriale originale. C'est une chance pour ce pays. ■



Les dominantes paysagères

Le nord propose une campagne découverte, où les grandes cultures céréalières et industrielles dominent. La monotonie habituelle des paysages d'openfield est ici rompue par une topographie légèrement mouvementée. A chaque saison, les champs imbriqués dévoilent leurs couleurs, ce qui, certains jours, confère à ce paysage de champs ouverts de la « plaine neuvilloise » un étonnant pouvoir d'attraction.

A l'ouest, le paysage est cloisonné par des haies relativement denses. Malgré le développement des cultures céréalières et oléoprotéagineuses, les surfaces consacrées à l'herbe demeurent importantes, et la trame bocagère des Gâtinelles reste stable.

Le sud-ouest s'accommode d'un bocage à larges mailles, où les cultures céréalières et oléoprotéagineuses prédominent. Ici, contrairement aux Gâtinelles, les mutations du système agricole ont altéré le cadre paysager. On constate également dans ce bocage imparfait des terres rouges à châtaigniers, la présence régulière, auprès des hameaux isolés, de nombreux cimetières protestants.

Au centre et à l'est, l'arbre et la forêt l'emportent. Ces paysages arborés s'articulent autour de trois grands massifs forestiers (les forêts domaniales de Vouillé Saint-Hilaire et de Saint-Sauvant, ainsi que la forêt privée de l'Épine). L'émiettement forestier développe une succession de plans fermés et de fenêtres paysagères attractives. Les lisières des bois s'amusant de la lumière, constituent des zones de contacts d'un grand intérêt.